Lycées Professionnels: Une rentrée très dégradée et anxiogène.

Les prodiges d'une gestion informatique et mathématique qui affichent un professeur devant élève, ne peuvent être les seuls critères retenus pour déclarer une « rentrée scolaire réussie », car il n'y a là aucune considération pour l'acte éducatif, ni pour les personnels, ni pour les élèves.

Car quelle est la réalité des LP en cette rentrée? La mise en place sans préparation de la réforme Bac Pro 3 ans multiplie les problèmes:

- La certification du BEP organisée dans l'urgence va alourdir considérablement le travail des enseignants et risque fort, comme pour l'oral de rattrapage du bac pro, de créer de l'iniquité entre les différentes certifications validées.
- Le manque d'offre de formation au niveau 5 va pénaliser les élèves en difficultés, qui ne pourront pas atteindre le Bac Pro. Le risque existe de les laisser sortir du système éducatif sans qualification professionnelle. (cf rapport IG)
- Dans le contexte de crise actuelle, de grosses difficultés risquent d'apparaître pour proposer des stages à tous nos élèves lors des PFE. Ajoutons encore la problématique constatée en SEGPA concernant l'utilisation de machines dangereuses qui risque de concerner nos plus jeunes élèves en BAC PRO.

A cela s'ajoute les difficultés liées à la fermeture des postes :

Des emplois du temps inconséquents, inapplicables dans certains établissements, (Ariège, Tarn et Garonne, Haute Garonne,...), ailleurs des réalités diverses avec les horaires matières, un accompagnement personnalisé ici en HSA, ailleurs intégré dans les horaires matières, ailleurs encore en HSE et dépendant de projets des équipes à mettre en place en septembre (Tarn, Hautes Pyrénées,...),...

Une pénurie de PLP TZR dans de nombreuses matières. En vis à vis; on assiste à un recrutement de nombreux contractuels et à l'utilisation de TZR sur plusieurs établissements ou dans des matières qui ne sont pas celles d'origine. (ex : certifié en Physique assurant un remplacement en math en LP).

Pour le SE UNSA, l'acte pédagogique, pour être efficace, doit s'exercer dans des conditions convenables, et ne doit pas être transformé en simple prestation de service. Les conditions d'encadrement des élèves, les conditions de travail des enseignants, les conditions d'étude des élèves sont des préalables impératifs et doivent être respectés.

Face à ces difficultés, le SE UNSA appelle les collègues à ne pas tomber dans les pièges tendus de la division ou des luttes d'influence entre matières.

Face à la globalité des réformes en cours, la solidarité collégiale doit prendre le dessus sur l'individualisme. Plus que jamais, nous devons dénoncer les conditions de mise en place des réformes et la suppression de postes sans précédent.

La gestion uniquement comptable ne peut conduire qu'à une école inégalitaire.

Non, contrairement aux affirmations du Ministère, pour le SE UNSA, la rentrée 2009 ne s'est pas bien passée!

Marc GINESTE **Dalila ROUX SALEMBIEN** Secrétaires Académiques Voie Professionnelle SE UNSA Midi Pyrénées



SUPPRESSION DE POSTES:

Inquiétude pour la voie professionnelle.

La rentrée 2009 s'annonce avec son cortège désormais « habituel » de suppression de postes dans l'Education Nationale: 16 000 pour 2009

masterisation, avec la suppression des stagiaires IUFM, «intègre » une grande partie de ces suppressions.

Mais cela ne sera sans doute pas suffisant.

Dans l'Académie de Bordeaux, il est déjà évoqué l'augmentation des groupes élèves en SEGPA, v compris en atelier: Conséquence directe: moins de PLP en Segpa par exemple. A suivre.

VOIE PROFESSIONNELLE:

Le rapport de l'Inspection Générale met en cause les conditions de mise en place de la réforme.

C'est ce qui ressort du rapport de l'Inspection la réforme de la sur Professionnelle, IG qui s'est penchée sur sa mise en place dans diverses académies, dont la nôtre. http://media.education.gouv.fr/file/2009/17/1/ enovation-voie-professionnelle_118171.pdf).

- « le BEP est une certification dont la valeur risque d'emblée d'être mise en doute ».
- Inquiétude quant au « devenir des 'probables décrocheurs' du bac prof 3 ans. » « Il conviendra de veiller à ce que le CAP ne joue pas un rôle de relégation et ne génère pas, dans ce cas, un décrochage scolaire. »
- IG qui « s'interrogent sur l'opportunité d'une communication vers les familles, dans le cadre de l'orientation, basée sur les champs professionnels de la classe de seconde" qui "pourrait conduire à une déprofessionnalisation de l'enseignement en seconde au détriment des objectifs de formation des élèves et pourrait nourrir l'inquiétude des professionnels, dont certains voient déjà dans le baccalauréat en trois ans un risque de déqualification." Etc,

Ainsi, l'IG reprend dans son rapport 'ensemble des points dénoncés par le SE UNSA depuis 2 ans, justifiant si besoin était, notre refus de signer une réforme dont la mise en place se fait selon des critères uniquement comptables et gestionnaires.

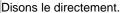
Les Lycées Professionnels, leurs élèves et leurs enseignants en payent et en paieront le prix fort au quotidien.

Mel: se-unsa.plp@orange.fr

Marc Gineste: 06 72 94 78 52 Dalila Roux Salembien 06 72 12 78 92

3 août 2009: Loi sur la mobilité:

Casser le statut!



Pour démanteler la fonction publique, le gouvernement se heurte aux statuts, de par les protections qu'ils apportent. Celui des PLP revu en 2000, est un de ceux qui protège le plus les personnels.

Pour passer outre les statuts, le gouvernement change la donne <u>avec la</u> loi mobilité:

- Elle permet l'intégration directe sans contrôle paritaire dans tous les corps de la fonction publique.
- Elle **crée une nouvelle position du fonctionnaire**: <u>la réorientation **professionnelle**</u>, et autorise à y placer les agents dont le service disparaitrait ou serait restructuré.

Le fonctionnaire a alors obligation de:

- Suivre une formation ou une adaptation pour un emploi.
- Le refus ensuite de 3 offres d'emploi entrainera sa mise en disponibilité (sans salaire).

Cette loi se met en place, même si des dispositions dans les statuts particuliers semblent interdire cette méthode d'intégration.

Le SE-UNSA et l'UNSA Fonctionnaire continueront à s'opposer à cette loi qui remet directement en cause le service public et les droits de tous les enseignants, dont les PLP.

MASTERISATION:

PLP: les enseignants sacrifiés?

Tous en ont rêvé. X Darcos triomphe durant l'été. Somme toute très tranquillement, ironisant même « qu'à sa grande surprise, la FSU s'était abstenue, ce qui revient à ne pas voter contre ».

Dont acte!

Pour être enseignants, le concours est désormais <u>placé pour tous</u> après le master 2 (Bac+5).

Or, changer le niveau de recrutement dans la fonction publique, c'est changer le salaire et le statut (pour les futurs recrutés).

Mais quid des PLP, notamment en matières professionnelles où le master n'existe pas!

Ainsi, en un été, nous nous voyons revenir 15 ans en arrière, à l'époque des PLP 1.

Le SE UNSA s'est opposé à cette mesure dangereuse, et avec l'UNSA Education demande un recrutement à BAC +3, suivie après l'obtention du concours de 2 années de formation validées par un master.

Gestion des personnels :

Un avenir inquiétant!

En cette rentrée, l'actualité zoome sur France Télécom, ex-service public, ayant connu depuis 1992 réformes, arrivée du mérite, mobilité des personnels remettant en cause la cohésion des groupes, et la culture de service public, fortement présente pourtant.

« Etrangement », l'Education connaît des similitudes troublantes: Notations au mérite, postes fractionnés & affectation de TZR sur plusieurs établissements qui viennent fragiliser les équipes dans les établissements, loi mobilité (subie et non pas voulue) qui crée une nouvelle position du fonctionnaire, Masterisation qui excluera sans doute nombre de PLP, situations de stress (ou plus) en augmentation dans les établissements, mises en cause de notre intégrité par certaines familles, certains élèves,....

Bref, une série d'évolutions, fondées sur des valeurs gestionnaires, qui se heurte aux valeurs du service public portée dans l'Education nationale.

Cela génére mal être, incompréhension, le sentiment fort de n'être plus considérés (cf situation des TZR par exemple).

Dans cet état anxiogène, le risque est fort de voir chacun, chacune s'isoler.

Mais y-a-t-il là réellement un hasard?

Pour le SE UNSA, plus que jamais, la solidarité collégiale doit être privilégiée, pour permettre de faire face aux décisions qui remettent en cause les conditions de travail de tous.

Marc GINESTE Secrétaire Académique Voie Professionnelle SE UNSA Midi Pyrénées.



CHSA: Une instance peu connue, utile à la défense les personnels.

Au **SE UNSA**, notre action pour la défense des personnels se portera partout où cela est possible. Dans les CAPA pour défendre les mutations en Juin 2009.

Au CHSA (Comité Hygiène et Sécurité Académique) en cette rentrée.

Cette instance, mal connue des collègues, a et aura dans les années à venir, un rôle important à jouer.

Sans entrer ici dans le détail du fonctionnement et du rôle du CHSA, <u>le SE UNSA a demandé et obtenu un groupe</u> de travail (qui se réunira le 9 novembre) sur 3 thèmes majeurs pour les collègues:

- 1) Sur les risques psychosociaux (stress au travail, harcèlement,...)
- 2) Sur les risques routiers des personnels (TZR, Contractuels,...)
- 3) Sur les incivilités, agressions verbales ou physiques, violence....

Le SE UNSA a aussi demandé à ce que la liste des délégués en CHSA et CHSD, avec leur adresse professionnelle, soit affichée dans tous les établissements (1° et 2° degré), afin de pouvoir être saisis par les personnels en difficultés.

SI la liste n'est pas affichée dans votre établissement, n'hésitez pas à contacter le SE UNSA pour connaître les coordonnées de vos représentants en CHS.

SE-UNSA Académie de Toulouse

Jean Pascal SAGET, Marc GINESTE. Délégués SE UNSA au CHSA Midi Pyrénées.